FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Description du produit:	**4-Oxo-tempo**
N° de catalogue:	**BD99812**
UFI:	N/A
N° CAS	2896-70-0
Formule moléculaire	C9H16NO2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	A des fins de recherche en laboratoire. Ne pas utiliser pour des médicaments ou à des fins domestiques.
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

société:	BLD Pharmatech GmbH
adresse:	Senefelder-Ring 27, 21465 Reinbek, Allemagne.
Téléphone:	+49 (0)4055 822 764 0
Email:	sales-eu@bldpharm.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence:	+49 (0)4055 822 764 0 +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP - Règlement (EC) N° 1272/2008

Dangers physiques

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangers pour la santé

Toxicité aiguë, orale	Catégorie 4 (H302)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Catégorie 2 (H319)
Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées	Catégorie 1 (H372)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1 (H410)

Dangers pour l'environnement

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

2.2. Éléments de l'étiquette



Mot de signalisation Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans…
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive/...
P391 - Recueillir le produit répandu.
P314 - Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable
vPvB: Non applicable

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. Substances

Composant	N° CAS	Poids moléculaire	Classification CLP - Règlement (EC) N° 1272/2008	Concentration
4-Oxo-tempo	2896-70-0	170.23	Toxicité aiguë, orale 4 (H302) Lésions oculaires graves/Irritation oculaire 2 (H319) Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées 1 (H372) Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme 1 (H410)	<=100%

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux Dans le cas où les symptômes persistent, appelez un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Dans le cas où l'irritation de la peau persiste, appelez un médecin.

Ingéré Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux dans le cas où des symptômes apparaissent.

Inhalation Progresser à l'air frais. Dans le cas où la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux dans le cas où des symptômes apparaissent.

Autoprotection du secouriste Veillez à ce que le personnel médical connaisse le(s) matériau(x) concerné(s), franchisse les précautions nécessaires pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Aucun n'est raisonnablement prévisible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Remarques à l'intention du médecin Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour des raisons de sécurité
Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut conduire à la libération de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils pour les pompiers

Comme dans tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurez une ventilation adéquate. Utilisez un équipement de protection individuelle. Évitez la formation de poussière.

6.2. Précautions pour l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer les déversements et collecter dans un bac approprié pour l'élimination. Conserver dans des bacs appropriés et fermés en vue de leur élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 8 et 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ST ORAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Portez un équipement de protection individuelle. Assurez une ventilation adéquate. Ne pas obtenir de contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'ingéré et l'inhalation. Évitez la formation de poussière.

Mesures d'hygiène
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Conserver à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux. Ne pas consommer, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les utiliser à nouveau. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver le bac hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les bacs qui sont ouverts doivent être délicatement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Classe de stockage

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation en laboratoire

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Restrictions d'exposition
Ce produit, tel que fourni, ne contient aucune matière dangereuse avec des restrictions d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Valeurs de restriction biologique
Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses avec des restrictions biologiques établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Méthodes de surveillance
BS EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères des lieux de travail. Guide pour l'application et l'utilisation des procédures d'évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques.

MDHS14/3 Méthodes générales d'échantillonnage et d'analyse gravimétrique des poussières respirables et inhalables Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Voie d'exposition	Effets aigus (locaux)	Effets aigus (systémique)	Effets chroniques (locaux)	Effets chroniques (systémique)
Oral				
Dermique				
Inhalation				

Concentration prédite sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Veillez à ce que les stations de lavage oculaire et les douches de sécurité soient proches de l'emplacement du poste de travail. Dans la mesure du possible, des mesures de contrôle d'ingénierie telles que l'isolation ou le confinement du processus, l'introduction de changements dans le processus ou l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus, doivent être adoptées pour contrôler les matières dangereuses à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (norme européenne - EN 166)

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Délai de rupture	Épaisseur du gant	Norme européenne	Commentaires sur le gant
Caoutchouc nitrile Néoprène Caoutchouc naturel PVC	Voir fabricants recommandations	-	EN 374	(exigence minimale)

Protection de la peau et du corps Vêtements à manches longues Inspectez les gants avant de les utiliser.

Veuillez respecter les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur des gants. (Reportez-vous au fabricant/fournisseur pour obtenir des informations)
Assurez-vous que les gants sont adaptés à la tâche : Compatibilité chimique, Dextérité, Conditions opérationnelles, Sensibilité de l'utilisateur, par exemple effets de sensibilisation, franchir également les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, comme le danger de coupures, d'abrasion.
Enlevez les gants avec précaution pour éviter toute contamination de la peau.

Protection des voies respiratoires Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Vaste utilisation/urgence Utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA ou la norme européenne EN 136 dans le cas où les restrictions d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes sont ressentis.

Utilisation à petite échelle/laboratoire Maintenir une ventilation adéquate

Contrôle de l'exposition environnementale Aucune information disponible.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique	solide
Couleur	
Odeur	Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	Donnée non disponible
pH	Donnée non disponible
Point/plage de fusion	Donnée non disponible
Point de ramollissement	Donnée non disponible
Point/plage d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
Restrictions d'explosion	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Propriétés oxydantes	Donnée non disponible
Gravité spécifique / Densité	Donnée non disponible
Densité en vrac	Donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n- octanol/eau)	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	Donnée non disponible

9.2. Autres informations

Formule moléculaire	C9H16NO2
Poids moléculaire	170.23

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune connue, basée sur les informations disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	Aucune information disponible.
Réactions dangereuses	Aucune sous traitement normal.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Extrêmes de température et lumière solaire directe.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants Agents oxydants forts, Eau

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

(a) toxicité aiguë;	Aucune donnée disponible
(b) corrosion/irritation de la peau;	Aucune donnée disponible
(c) lésions oculaires graves/irritation;	Aucune donnée disponible
(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;	
Respiratoire	Aucune donnée disponible
Peau	Aucune donnée disponible
(e) mutagénicité des cellules germinales;	Aucune donnée disponible
(f) Cancérogénicité;	Aucune donnée disponible
(g) toxicité pour la reproduction;	Aucune donnée disponible
(h) STOT- exposition unique;	Aucune donnée disponible
Résultats / Organes cibles	Aucune donnée disponible
(i) STOT-exposition répétée;	Aucune donnée disponible
Organes cibles	Aucun connu.
(j) danger d'aspiration;	Aucune donnée disponible
Autres effets indésirables	Aucune donnée disponible
Symptômes / effets, aigus et retardés	Aucune donnée disponible

11.2. Information supplémentaire

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité	Aucune information disponible
12.2. Persistance et dégradabilité	Aucune information disponible
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible
12.4. Mobilité dans le sol	Aucune information disponible
12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Aucune donnée disponible pour l'évaluation.
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Aucune donnée disponible
12.7. Autres effets indésirables	
Polluant organique persistant	Aucune donnée disponible
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	Aucune donnée disponible

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Les déchets sont classés comme dangereux. Éliminez-les conformément aux directives européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminez-les conformément aux réglementations locales.
Emballage contaminé	Déposez ce bac au point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Catalogue européen des déchets (CED)	Selon le Catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais à l'application.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur sur la base de l'application pour laquelle le produit a été habité. Ne pas vider dans les égouts.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR/RID: 3077 IMDG: 3077 IATA: 3077

14.2. Nom d'expédition propre à l'ONU

ADR/RID: Matières dangereuses pour l'environnement, solides, n.s.a. IMDG: Matières dangereuses pour l'environnement, solides, n.s.a. IATA: Matières dangereuses pour l'environnement, solides, n.s.a.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 9 IMDG: 9 IATA: 9

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID: III IMDG: III IATA: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID: Pollutant IMDG: Pollutant IATA: Pollutant

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune précaution particulière n'est requise.

14.7. Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL73/78 et le code IBC

Non applicable, marchandises emballées

14.8. Information supplémentaire

Marquage matières dangereuses pour lenvironnement nécessaire((2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs demballages combinés de marchandises dangereuses> 5 l pour les liquides ou> 5 kg pour les solides.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement plus précisément pour la substance ou le mélange

La fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la réglementation (EC) N° 1907/2006.

15.2. Évaluation de la sécurité

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

16.1. Le nom de la société de référence du contenu écrit

Société: BLD Pharmatech GmbH
Adresse: Senefelder-Ring 27, 21465 Reinbek, Allemagne.
Téléphone: +49 (0)4055 822 764 0
Email: sales-eu@bldpharm.com

Cette SDS a été préparée sincèrement sur la base des informations que nous avons pu obtenir, cependant, aucune garantie ne sera donnée quant aux données contenues et à l'évaluation des dangers et de la toxicité. Veuillez-vous renseigner, avant chaque utilisation, non seulement sur les dangers et les informations sur la toxicité, mais aussi sur les lois et règlements de l'organisation, de la région et du pays où les produits doivent être utilisés, qui doivent être considérés comme prioritaires. Les produits sont censés être utilisés rapidement après l'achat pour des raisons de sécurité. Il se peut que de nouvelles informations ou des modifications soient ajoutées par la suite. Dans le cas où les produits seraient utilisés bien après le temps d'utilisation prévu ou si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à nous. Les précautions énoncées ne concernent que les manipulations normales. En cas de manipulation spéciale, il convient de franchir des étapes suffisantes, en plus des mesures de sécurité adaptées à la situation. Tout produit chimique doit être traité avec la mention "présentant des risques et une toxicité inconnus", qui varient considérablement en fonction des conditions et de la manipulation lors de l'utilisation et/ou des conditions et de la durée de stockage. La manipulation des produits ne doit être effectuée que par des personnes ayant des connaissances spécialisées et de l'expérience ou sous la direction de ces spécialistes tout au long de l'utilisation, de l'ouverture au stockage et à l'élimination. Les conditions de sécurité d'utilisation doivent être prévues sous la responsabilité de chaque utilisateur.

Date de révision 11/11/2025
Date d'impression 05/10/2026